



FP 29 – 2017 01 10

L2 : une nouvelle station à Marseille - La Fourragère... un accouchement dans la douleur



Après un long combat du CAN L2, Air PACA a mis en place le 11 mai, une cabine de mesure de la qualité de l'air, dans le secteur de la Fourragère à Marseille.

Petit historique :

- 20/06/2013 A la demande du CAN L2, réunion

DREAL/AIRPACA/CAN L2 au cours de laquelle le principe d'une telle station est évoqué.

- D'avril à août 2013, le CAN L2 écrit aux divers partenaires pour qu'ils formulent la même demande : MASSE, GAUDIN, ASSANTE, COPPOLA, CAMARD, BLUM, BOYER, tous sont intervenus dans ce sens. Le Ministre, alerté par le CAN L2, a demandé une réponse au Préfet.
- 27/06/2014 : la Région vote une convention avec AIRPACA, puis le 20/02/2015, son financement partiel.
- De mars à avril 2015, après de multiples relances du CAN L2, la CUM et la Ville actent leur participation et signent la convention.
- Juin 2015, lors de l'AG du CAN L2, REY annonce la participation du Conseil Départemental.

Si tout le monde s'accordait sur le principe, il aura fallu 3 ans pour que soit acté une surveillance indépendante de l'émetteur de pollution.

S'il se montre satisfait de cette mise en place, le CAN L2 émet pourtant quelques réserves : la station ne correspond pas une véritable surveillance :

- Elle est qualifiée de mobile, donc non reliée au réseau européen de surveillance.
- Ses données n'étaient pas, dans un premier temps, accessibles au grand public, via le site d'AIPACA. Le CAN L2 est intervenu et a reçu un retour favorable.
- Seules les mesures PM10 et le NO2 sont, à ce jour, en ligne.
- Les mesures PM2,5 ne sont pas publiées. Les 2 seules stations en ligne mesurant ce polluant sont RABATAU et 5 AVENUES.
- La spéciation des polluants n'apparaît pas : impossible de connaître donc l'origine de la pollution (routière, industrielle ou domestique).

Extrait de l'article publié par AIRPACA sur son site

<http://www.airpaca.org/actualite/l2-une-nouvelle-station-marseille-la-fourragere>

« Cette action entre dans le cadre de la surveillance de la rocade L2, qui sera mise en service cet été. Ce nouvel axe, qui vise à désengorger le centre-ville de Marseille, attend un trafic routier important. Les mesures mises en place permettront de faire un **avant/après de la qualité de l'air** dans cette zone, et ainsi de connaître l'impact de cette voie sur les niveaux de pollution observés à proximité d'une tête de tunnel.

Les polluants surveillés sont les **oxydes d'azote et les particules PM10, ainsi que le black carbon** qui permet de distinguer la part de particules issues du trafic de celle provenant de la combustion de bois.

En parallèle, Air PACA va implanter prochainement une cabine de mesure le long du boulevard Jean Moulin, qui devrait être délesté d'une partie de son trafic suite à l'ouverture de la rocade L2. »

QUALITE DE L'AIR

Collège Campagne Allemand : mesures du 10 février au 28 avril 2009

http://www.airpaca.org/sites/paca/files/publications_import/files/100600_AirPACA_resume_etude_Marseille_L2_Allemand_net.pdf

« La simulation avec des trafics variables (10 000 à 120 000 véhicules / jour) montre que la norme limite pour le dioxyde d'azote serait dépassée sur l'axe de la L2 à partir de 20 000 véhicules/jour.

Pour 80 000 véhicules/jour circulant sur la L2, les particules en suspension inférieures à 10 µm devraient également dépasser sur la chaussée la norme limite annuelle de 40 µg/m³ ainsi que la norme limite journalière de 50 µg/m³. »

« Avec l'ouverture de l'axe L2, plusieurs scénarios de trafic ont été simulés. Le scénario prenant pour hypothèse un passage de 80 000 véhicules par jour conduirait à des concentrations en dioxyde d'azote sur la chaussée équivalentes à deux fois la valeur limite annuelle. Pour les particules, le dépassement serait d'environ une fois et demie la valeur limite.

Aux abords de la L2 (jusqu'à 50 mètres), les teneurs annuelles en dioxyde d'azote devraient rester supérieures à la valeur limite.

Le niveau de fond du quartier devrait être retrouvé à une distance d'environ 150 mètres de la chaussée de la L2. »

Relevés de mesures : station de La FOURRAGERE

jeudi 26/05/2016, en µg/m³

<http://www.airpaca.org/donnees/acces-par-station>

heure	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
PM 10	22	25	20	20	18	13	16	20	25	37	29	27	72	31	32	39	51	29	15	16	29	33	27	30	29
NO2	50	50	33	15	10	10	10	17	52	62	38	35	48	48	40	31	16	8	7	6	48	75	50	34	49

Avant la mise en service de la L2, la valeur limite pour la santé (PM 10 : 30 µg/m³ ; NO2 : 40 µg/m³ en moyenne annuelle) a été dépassée 8 fois pour les PM10 (et 4 fois très approchant : 29 au lieu de 30) et 11 fois pour les NO2.

Moyenne horaire PM10 : 28,2

Moyenne horaire NO2 : 33,68

Ces données sont à prendre avec précaution : pas de condition météo indiquée, relevé heure par heure (alors que les normes indiquent une moyenne), avec des variations et des pics importants, travaux sur la L2. Néanmoins, ils constituent une base inquiétante qui confirme nos inquiétudes et les prévisions pessimistes de la simulation réalisée à partir des relevés de 2009.

AIRPACA annonce un dépassement sur l'axe de la L2 dès 20 000 véhicules par jour pour le NO2.

Etant donné que la SRL2 livrera la L2 le 7 juillet, il n'y aura pas plus de protection pour la qualité de l'air que celles qui sont actuellement en place. Il est donc légitime de craindre de forts dépassements dès la mise en service et encore plus lorsque la L2 aura acquis son débit maximal.

Au 31/12/2016, soit 1 mois seulement après l'ouverture de la L2 EST :

Polluant / Mois	juillet 2016	août 2016	septembre 2016	octobre 2016	novembre 2016	décembre 2016
NO2 (µg/m3)	19	18	21	24	26	39
PM10 (µg/m3)	-	20	-	-	21	29
PM2,5 (µg/m3)	10	-	-	-	-	-

Soit une augmentation :
de novembre et de décembre :
NO2 : 50%
PM10 : 38%

de juillet à décembre :
NO2 : 105%
de août à décembre :
PM10 : 45%

Station Mobile - L2 www.airpaca.org/donnees/acces-par-station